

**ADMISSION:**

<p><b>Production d'un rapport d'activité</b> ( 5 pages dactylographiées maximum ) rédigé par le candidat et relatif à son expérience professionnelle.</p> <p>Le jury tient compte de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- différents domaines de l'activité professionnelle,</li> <li>- ses compétences dans sa discipline de recrutement,</li> <li>- la pertinence de ses choix pédagogiques,</li> <li>- la qualité de sa réflexion sur les fonctions postulées.</li> </ul> <p><b>Epreuve</b> se compose en 2 parties :</p> <p><b>1<sup>ère</sup> partie : Exposé suivi d'un entretien.</b></p> <p>Préparation: 30 minutes. Exposé: 15 minutes maximum.</p> <p>Entretien : 20 minutes maximum.</p> <p><b>2<sup>ème</sup> partie : interrogation</b> qui prend appui sur la pratique professionnelle du candidat. 20 minutes maximum.</p>	<p>Le rapport contient une description des responsabilités qui ont été confiées au candidat dans la limite de ses 8 dernières années d'exercice dans les domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- enseignement d'une ou plusieurs disciplines,</li> <li>- éducation,</li> <li>- information et orientation,</li> <li>- actions de formation continue ou d'insertion.</li> </ul> <p>Le jury détermine un sujet dans lequel le candidat expose comment il a traité l'un des points du programme ou l'un des éléments de formation correspondant, respectivement, à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'enseignement dans une des classes dont il a eu la responsabilité</li> <li>- l'enseignement post secondaire qu'il a dispensé</li> <li>- une action de formation ou d'insertion qui lui a été confiée au cours des 3 dernières années d'exercice.</li> </ul> <p>Au cours de l'entretien, le candidat est interrogé sur son exposé et sur le programme du niveau d'enseignement dans lequel il a exercé ou sur les éléments de formation ou d'insertion professionnelle se rapportant au sujet de l'exposé.</p> <p>A partir du rapport, le jury interroge sur :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1- l'expérience acquise ou les responsabilités qu'il exercées dans les domaines de :             <ul style="list-style-type: none"> <li>- enseignement d'une ou plusieurs disciplines,</li> <li>- éducation,</li> <li>- information et orientation,</li> <li>- actions de formation continue ou d'insertion.</li> </ul> </li> <li>2- sa connaissance de l'organisation d'un établissement scolaire du second degré et/ou des structures de formation continue ou d'information et d'orientation ou d'insertion.</li> <li>3- la manière dont il conçoit sa participation à la vie de l'établissement, notamment sur son rôle en dehors de la classe ou sur la place de son domaine d'activité dans les établissements ou structures dans lesquels il a exercé ainsi que sur la dimension civile de sa discipline ou spécialité.</li> </ol>
---	--